

Le réseau
qui vous met
en mouvement

COPIERNIC



LE
**GUIDE
OFFICIEL**
DU RÉSEAU



Loire
FOREZ
Agglo

Vous voulez...



...lire

...jouer

...écouter de la musique

Découvrir...

...de nouveaux artistes

...des auteurs

...des jeux

Partager un temps convivial...

...entre amis

...en famille

...pour faire de nouvelles rencontres

Participer...

...à des ateliers

Vous exprimer

Copernic, Nicolas de son prénom, est un astronome polonais du XV^e siècle, grâce à qui la terre tourne plus rond ! C'est le père de l'héliocentrisme. (un mot compliqué dont vous trouverez une définition dans nos rayons en 520 ou sur nos ressources numériques !).

Copernic c'est aussi notre réseau culturel s'inspirant d'un esprit communautaire, d'une volonté d'échange, de partage et de proximité : les premiers pas vers une révolution au quotidien, en vivant ensemble des rêves, des envies, des connaissances, des ambitions !

Partout sur le territoire de Loire Forez agglomération et même chez vous, Copernic vous donne accès à des documents, des jeux, des animations, des services et des espaces de convivialité.

**RÉSEAU
COPERNIC,
rejoignez le mouvement !**

Sommaire

6-7 \ La révolution copernicienne a déjà commencé...

8-9 \ Rejoignez le mouvement avec votre carte d'adhérent !

10-11 \ 300 000 documents et jeux vous attendent !

12-13 \ Emportez la culture avec vous

14-15 \ Ne soyez pas en retard !

16-17 \ La culture vient à vous

18-19 \ Avec Copernic, la culture s'anime !

20-21 \ Un univers de services tourne autour de vous

22-23 \ Une sélection dans les règles de l'art

24-25 \ Le cycle des documents au sein du réseau

26-27 \ Les bonnes habitudes, la bonne attitude

Des lieux vivants

favorisant

les rencontres et les échanges

dans le respect
de tous et de chacun.

3

médiathèques
Loire Forez

56

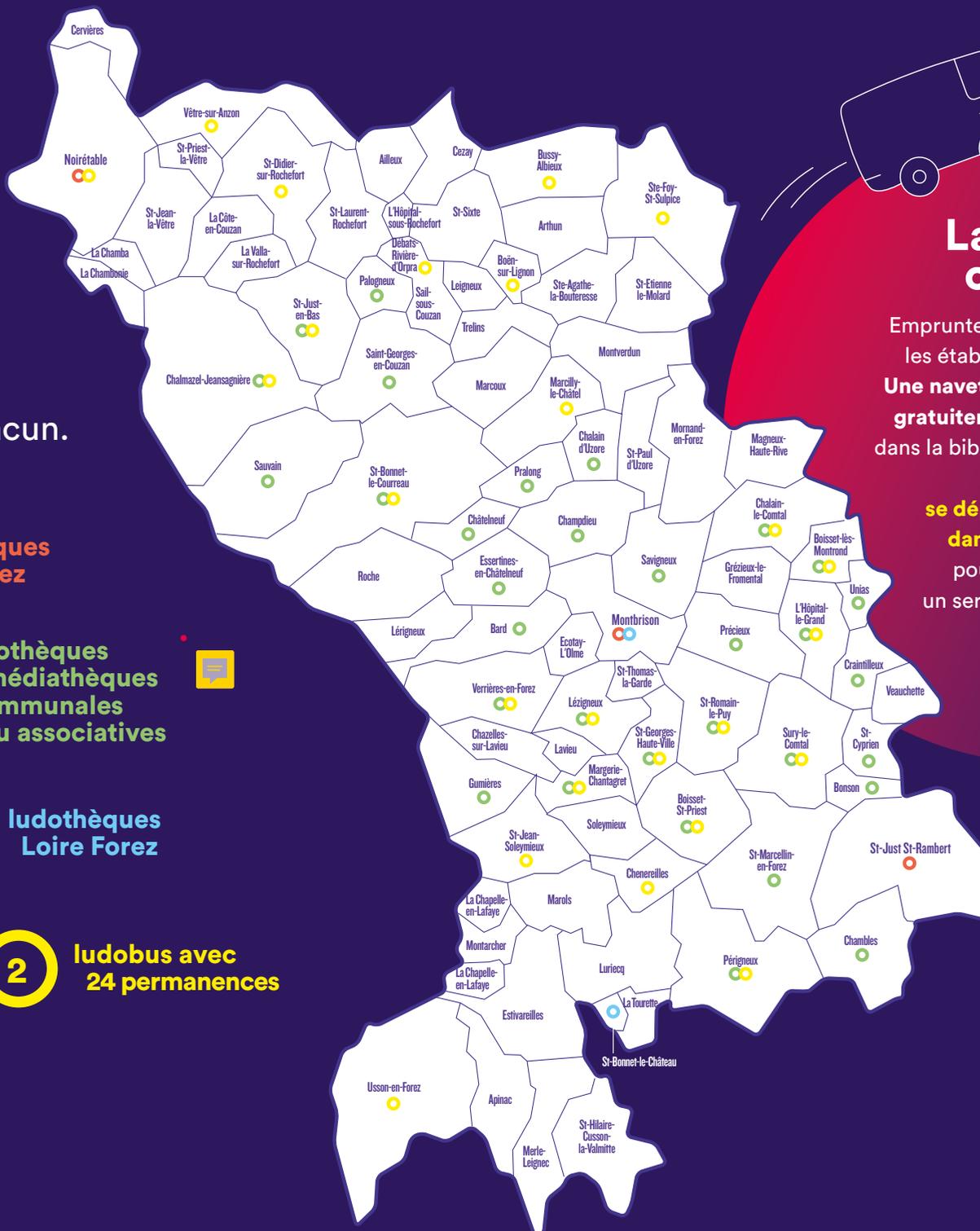
bibliothèques
et médiathèques
communales
ou associatives

3

Ludothèques
Loire Forez

2

ludobus avec
24 permanences

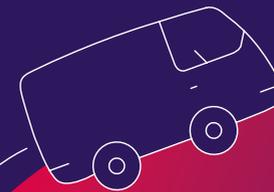


La culture circule !

Empruntez et réservez dans tous
les établissements du réseau.
**Une navette hebdomadaire livre
gratuitement vos réservations**
dans la bibliothèque de votre choix.

**Des ludobus
se déplacent également
dans les communes**

pour vous proposer
un service de prêt de jeux
de proximité.

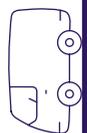


La révolution copernicienne a déjà commencé...



28 000

ADHÉRENTS
AU RÉSEAU COPERNIC



52

MÉDIATHÉCAIRES
À VOTRE SERVICE



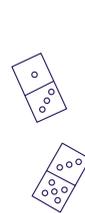
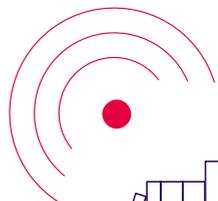
Plus de

200

BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS



UN PORTAL
DE RESSOURCES
NUMÉRIQUES
pour répondre
à vos recherches



8 000

JEUX POUR S'AMUSER



DES ANIMATIONS
POUR VIVRE
L'EXPÉRIENCE



830 000

PRÊTS
ANNUELS
UTILISÉS



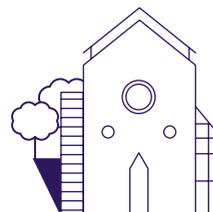
300 000

DOCUMENTS
À DÉCOUVRIR



190 000

DOCUMENTS PLUS PROCHE
DE VOUS PAR LA NAVETTE
HEBDOMADAIRE



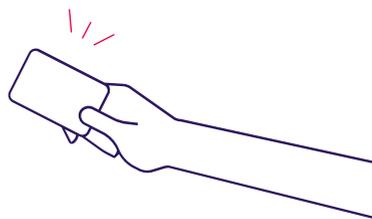
www.mediatheques.loireforez.fr

pour trouver ce qu'il vous faut, de chez vous !

Rejoignez le mouvement avec votre carte d'adhérent !

L'emprunt de documents ou de jeux,
ou l'accès aux ressources numériques
nécessite une inscription annuelle
préalable.

- **GRATUITE** pour les personnes résidant,
travaillant ou étudiant sur le territoire
de Loire Forez agglomération.
- **PAYANTE** pour les personnes extérieures :
30 € par an pour les adultes et 15 € pour les enfants
de moins de 18 ans. Ces adhésions, ne peuvent être
perçues que dans l'une des 3 médiathèques
Loire Forez) à Montbrison, Noirotable
et Saint-Just Saint-Rambert.



Pour gérer votre compte à distance,
connectez-vous sur
www.mediatheques.loireforez.fr
votre identifiant est composé de la manière
suivante « prenom.nom ».
Votre mot de passe correspond
à votre numéro de carte.

Inscription : facile et rapide

- Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif
de domicile / de lieu de travail ou d'étude
(pour les personnes résidant hors agglo).
- Pour les mineurs, le représentant légal doit remplir et signer
une autorisation (formulaire disponible sur le site internet).
- Pour les collectivités (établissement scolaire,
association, maison de retraite, centre de loisirs...)
et les assistant(e)s maternel(le)s : présentation...
 - d'une fiche d'inscription « collectivité » (formulaire
disponible sur www.loireforez.com) remplie et signée
par le responsable de la collectivité
 - d'une déclaration sur l'honneur du nombre d'enfants
gardés (pour les assistant(e)s maternel(le)s).
- La carte « collectivité » est nominative et dédiée à une
utilisation professionnelle des ressources du réseau Copernic.

La simple présence dans les locaux sous-entend une acceptation tacite du règlement
intérieur consultable dans son intégralité sur le site www.mediatheques.loireforez.fr

Les mineurs fréquentent le réseau sous l'autorité de leurs parents ou représentants légaux.

Le titulaire d'une carte est personnellement responsable de sa carte et de
l'usage qui peut en être fait par une tierce personne. Tout changement d'adresse
et de situation, toute perte ou vol de la carte, doivent être immédiatement signalés
aux médiathèques-ludothèques.

Les informations recueillies lors de l'inscription sont à usage strictement interne.
En vertu de la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, l'utilisateur a droit d'accès
et de rectification à ces informations.



300 000 documents et jeux vous attendent !

LIVRES-LUS
ET GROS CARACTÈRES
8000
documents



BD
20 000
ouvrages



PRESSE
2000
abonnements



ADULTES
95 000
romans et
25 000
documentaires



ENFANTS
90 000
documents



ADOS
10 000
documents



MUSIQUE
3000 CD et
1500 partitions



DVD
35 000 films et séries



1 bouquet
de ressources
numériques



JEUX
8 000



Emportez la culture avec vous



Il vous suffit de présenter
votre carte d'adhérent
pour emprunter, ou à défaut
une pièce d'identité.

ABONNEMENT INDIVIDUEL



Jusqu'à **15 documents**
tous supports confondus,
dont **4 DVD, 4 CD, 1 jeu**
et **1 jeu surdimensionné**.



Prêt de
3 semaines.

ABONNEMENT « COLLECTIVITÉ »



Jusqu'à **45 documents** tous supports confondus,
dont **4 DVD, 8 CD, 5 jeux** et **1 jeu surdimensionné**.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, **15 documents**
tous supports confondus dont **4 DVD, 8 CD,**
1 jeu par enfant gardé et **1 jeu surdimensionné**.



Prêt de
6 semaines,
sauf pour les jeux
(3 semaines).



Les documents audiovisuels sont exclusivement prêtés pour un usage
privé et ne peuvent faire l'objet de diffusion publique (dans les écoles
par exemple). La diffusion publique de musique enregistrée doit faire
l'objet d'une déclaration aux organismes gérant les droits d'auteur.
Le réseau décline toute responsabilité en cas d'infraction à ces règles.

Prolongez le plaisir !

Vous pouvez renouveler vos prêts
2 fois sur simple demande auprès
de votre bibliothécaire ou depuis
votre compte en ligne.
Sauf si...

- L'un des documents est une nouveauté.
- L'un des documents est réservé
par un autre adhérent.
- Vous êtes déjà en retard pour la restitution.

Prenez un temps d'avance

Vous êtes intéressé par
un document du réseau qui
n'est pas dans votre bibliothèque
favorite ?

Ça peut s'arranger !

Jusqu'à 5 documents peuvent être livrés à
la bibliothèque ou la médiathèque la plus
proche de chez vous. Faites-en simplement
la demande auprès d'un bibliothécaire
ou depuis votre compte en ligne.

Les jeux ne sont pas réservables,
les nouveautés non plus afin
de favoriser la circulation des
documents.



Ne soyez pas en retard !

Si vous ne rendez pas vos documents dans les temps, vous serez prévenu par lettre ou par mail.



1^{ER} RAPPEL

au bout de **2 semaines** de retard.



2^E RAPPEL

au bout de **4 semaines** de retard.



3^E RAPPEL

au bout de **6 semaines** de retard, accompagné d'un avertissement précisant que vous devrez rembourser les documents non-restitués.

Au-delà de 3 rappels...

vous droit d'emprunt est suspendu et Loire Forez agglomération émet un titre de recette correspondant à la valeur du ou des documents non-restitués.

L'édition du titre de recette revêt un caractère définitif.

Il ne peut faire l'objet d'une demande d'annulation ou remboursement, même en cas de restitution des documents. Vous devez régler les frais de remboursement par chèque, espèce ou carte bancaire au Trésor public dans les plus brefs délais et en informer votre bibliothèque d'inscription.

Documents abîmés ou perdus

Avec l'accord préalable des équipes des médiathèques-ludothèques, vous pouvez remplacer tout document détérioré ou non rendu (à l'exception des DVD) par un exemplaire similaire (même édition et collection). A défaut, vous serez dans l'obligation de rembourser le document. Seules les médiathèques Loire Forez (Montbrison, Noiretable, Saint-Just Saint-Rambert) peuvent encaisser le remboursement des documents. Les parents seront responsables de tout document perdu ou détérioré par leur enfant mineur.



POUR NE PAS ÊTRE PRIS AU DÉPOURVU, GÉREZ DIRECTEMENT VOS EMPRUNTS VIA VOTRE COMPTE EN LIGNE SUR WWW.MEDIATHEQUES.LOIREFOREZ.FR !

Il vous permet de vérifier vos dates de prêt et, si besoin, de prolonger vos emprunts. Depuis votre compte, vous pouvez également réserver des documents, suggérer des achats, partager vos avis, faire des sélections et nous faire parvenir toutes vos questions !

La culture vient à vous

Le service de navette au sein du réseau assure la circulation des documents et vous offre plus de libertés.

- Le prêt et le retour indifférenciés vous pouvez emprunter un document dans une médiathèque et le rendre dans une autre à votre convenance. Idem dans les ludothèques. Cependant vous ne pouvez pas rendre un jeu dans une médiathèque ou bibliothèque et un livre dans une ludothèque.
- La réservation de document dans n'importe quelle bibliothèque ou médiathèque et la livraison dans la bibliothèque ou médiathèque de votre choix. Les jeux sont exclus de la réservation pour des raisons techniques.



1

UN DOCUMENT EST RÉSERVÉ DANS UNE BIBLIOTHÈQUE.



2

LE BIBLIOTHÉCAIRE VA LE CHERCHER EN RAYON.



3

IL LE BIPE pour le faire partir et le met avec d'autres documents attendus dans le réseau, dans une caisse.



LA NAVETTE RÉCUPÈRE LES CAISSES ET EFFECTUE LA LIVRAISON.

6



5

LES CAISSES TRANSITENT PAR LE LOCAL LOGISTIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE LOIRE FOREZ À SAINT-JUST SAINT-RAMBERT OÙ ELLES SONT BIPÉES.

Les documents sont ensuite répartis dans les caisses des différentes bibliothèques du réseau (59 sites soit environ 180 caisses).



4

LA NAVETTE PASSE TOUTES LES SEMAINES OU TOUTS LES 15 JOURS pour les petites bibliothèques afin de récupérer la ou les caisses de documents.



7

LA BIBLIOTHÈQUE RÉCEPTIONNE LE DOCUMENT ATTENDU, le bipe, ce qui permet d'envoyer automatiquement un message à l'adhérent l'invitant à récupérer sa réservation.



8

LE DOCUMENT VOUS ATTEND 10 JOURS. Au-delà, il repart dans sa bibliothèque d'origine par le même circuit.



Le réseau dispose de 3 boîtes de retour sur les médiathèques Loire Forez à Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert qui vous permettent de rendre vos documents 24h/24h.



Si la boîte est pleine, il ne faut pas forcer au risque de détériorer les documents.

Avec Copernic, la culture s'anime.

**Copernic, c'est aussi des animations
entièrement gratuites.**

Elles sont accessibles sur simple
réservation auprès de la médiathèque/
bibliothèque/ludothèque organisatrice.

Vous retrouverez des propositions
pour tous les âges et tous les goûts.



**ATELIERS
NUMÉRIQUES**



**ATELIERS
CRÉATIFS**



**HEURE
DU CONTE**



**BÉBÉS
LECTEURS**



**TOURNOIS
DE JEU
VIDÉO**



SPECTACLES



EXPOSITIONS



CONCERTS



CONFÉRENCES



PROJECTIONS



**VOUS ÊTES UN
ENSEIGNANT,
UN ANIMATEUR EN
CENTRE DE LOISIRS
OU EN EHPAD,
UNE COLLECTIVITÉ...**

Des animations
spécifiques vous
sont proposées,
n'hésitez pas à
nous contacter !



**Retrouvez chaque semestre
toutes les animations
sur le programme dédié au réseau.**

Un univers de services tourne autour de vous

Sur les différents établissements du réseau,
des espaces numériques vous sont proposés.

Les ordinateurs sont
accessibles librement
dans la limite d'une
heure maximum par jour.



Pour les enfants
non-adhérents, l'autorisation
parentale n'est pas
demandée, les ressources
numériques étant considérée
accessibles comme toutes les
ressources présentes dans les
médiathèques. Cependant,
les mineurs ont un accès
réduit (avec filtre parental)
à Internet.

Des tablettes
sont disponibles
en accès libre.



Il est possible de jouer sur place avec les consoles
de jeu vidéo, dans la limite d'une heure par jour.

Le prêt des manettes est consenti contre la carte
d'adhérent ou une pièce justifiant de l'identité.
Les parents sont responsables de l'usage de ce
matériel par leur enfant mineur. Les médiathécaires
veillent aux recommandations d'usages (PEGI).



Les photocopies et impressions à
partir des postes multimédias et des
copieurs situés dans les médiathèques-
ludothèques sont payantes (10 centimes
l'unité). Elles sont autorisées à usage privé
du copiste, et soumises à la législation
existante sur la propriété littéraire et
artistique. La bibliothèque-ludothèque
n'est pas responsable d'un usage
contrevenant à la législation en vigueur.



Un univers de service qui tourne autour de vous Copernic, c'est facile !

Du personnel disponible et à votre écoute pour vous renseigner et vous aider dans vos recherches.

• DES COLLECTIONS ADAPTÉES...

- Des livres en gros caractère.
- La revue Mieux voir (magazine d'actualité en gros caractère).
- Des livres DYS conçus pour compenser les difficultés de déchiffrement et de compréhension.
- Des Textes lus (CD).
- Des Fonds Facile à Lire destinés aux adolescents et aux adultes en difficulté avec la lecture et l'écriture (sur les sites de Montbrison et Noirétable).
- Des films en audio-description.
- Des livres tactiles et en braille pour les enfants.

• DES RESSOURCES NUMÉRIQUES...

- Une Plateforme de livre-lus EOLE : des livres audios gratuits à télécharger et sur CD pour les personnes avec un handicap.
- IGERIP : activités ludiques et variés autour du langage, de la mémoire, de l'attention et de la logique.
- Storyplay : bibliothèque d'histoires à lire ou à écouter sur ordinateurs, tablettes et smartphones pour les enfants.

• DES SERVICES...

- Un portage de livre à domicile pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer.
- Des rendez-vous personnalisés, un moment privilégié pour un accompagnement personnalisé.
- Des animations dans le cadre de notre programmation.

• DU MATÉRIEL...

- Un lecteur de livres audio intuitif Victor Victor facile à prendre en main (disponible à l'emprunt ou sur place)
- Une loupe (sur place)
- Une télé agrandisseur pour agrandir des textes et des images et lire en synthèse vocale (sur place)
- Une boucle magnétique.

Mail : accessibilité@loireforez.fr

Une sélection dans les règles de l'art

Les collections sont constituées dans le cadre de notre charte documentaire et sous forme de critères.

• ENCYCLOPÉDISME

S'enrichir d'une documentation dans tous les champs du savoir et de la connaissance adaptée à tous les âges de la vie.

• PLURALISME

Proposer une diversité d'analyse et de sources d'informations.

• EXCLUSION

Les acquisitions se font dans le respect des lois et de la réglementation. Aussi, sont exclus des collections :

- les publications incitant à la discrimination ou à la haine raciale de même que les ouvrages négationnistes ;
- les ouvrages de simple propagande émanant d'un syndicat, d'un parti politique, les documentaires et biographies de candidats à un mandat ;
- les publications pornographiques ;
- les publications émanant de sectes.

Certains types de documents ne sont pas acquis : tels que thèses universitaires non commercialisées, manuels scolaires.

• LANGUE

Les documents imprimés en langue française sont priorités. Certains documents sont acquis en langues étrangères (les plus couramment enseignées et parlées sur le territoire : anglais, allemand, espagnol, italien, turc).

• NIVEAU DOCUMENTAIRE

Les documents acquis répondent à des besoins généralistes. Le niveau documentaire Bac +2 ne sera que très exceptionnellement dépassé.



Vous pouvez à tout moment faire une suggestion d'achat, soit sur site soit en ligne. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Le circuit des documents au sein du réseau

Près de
26 000
DOCUMENTS
ET JEUX SONT TRAITÉS
CHAQUE ANNÉE

1
L'ACQUÉREUR
DU RÉSEAU CHOISIT
LES NOUVEAUX
DOCUMENTS ET JEUX.



2
LA COMMANDE
EST PASSÉE PAR
NOTRE SERVICE
ADMINISTRATIF.



3
LES DOCUMENTS
SONT INTÉGRÉS
À NOTRE
CATALOGUE.
Attention pour les
jeux, il faut compter
les pièces !



4
LA COMMANDE
EST LIVRÉE
ET VÉRIFIÉE.

5



6
LES DOCUMENTS
SONT ÉQUIPÉS
D'UN CODE-BARRE.



7

LES DOCUMENTS SONT
RANGÉS EN RAYON ET
EMPRUNTÉS !



Les bonnes habitudes, la bonne attitude

Au sein des établissements du réseau, vous êtes tenu d'éviter toute perturbation susceptible de nuire aux autres usagers ou au personnel.

IL EST NOTAMMENT INTERDIT :

- de troubler le calme dans les espaces et d'adopter par son comportement ou ses propos une attitude indécente ou injurieuse ;
- de contrevenir à la loi par des activités illégales ;
- de boire et de manger en dehors des lieux ou des occasions prévues à cet effet ;
- d'introduire des animaux dans les locaux, à l'exclusion des chiens-guides accompagnant les personnes handicapées ;
- de dégrader les mobiliers, matériels et documents appartenant au réseau Copernic.



En cas de déclenchement du système anti-vol, la vérification du contenu des sacs et serviettes pourra être demandée par le personnel de la médiathèque/ludothèque, avec votre accord. À défaut d'accord, cette vérification sera effectuée par les forces de police, averties par le personnel de la médiathèque/ludothèque.



Vous êtes responsables de vos effets personnels. La médiathèque/ludothèque ne peut être tenue responsable pour le vol ou la dégradation de ces effets.

La neutralité de l'établissement doit être respectée.

Il est interdit de déposer ou de distribuer des tracts, d'apposer des affiches sans l'accord du responsable d'établissement.



Toute agression verbale ou physique à l'encontre des usagers et du personnel fera notamment l'objet d'une exclusion immédiate des lieux sans entretien préalable, par le personnel de l'établissement assisté au besoin du concours de la force publique. Une plainte pourra être déposée.

Toute contravention aux règles de conduite ci-dessus énoncées pourra entraîner, selon le degré de gravité :

- la sortie immédiate de l'établissement ;
- l'exclusion temporaire ou définitive du réseau Copernic, en cas d'infraction répétée au règlement.

Toute dégradation volontaire ou vol de mobilier, de matériel ou de documents pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive du réseau Copernic, sans que cela nécessite un entretien préalable avec le responsable de l'établissement.



Toute dégradation volontaire ou vol impliquera nécessairement pour l'auteur des actes, réparation du dommage occasionné. Il pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.



Les prises de photos, de films, d'enregistrements, de reportages ainsi que les réalisations d'interviews ou d'enquêtes sont soumises à un accord préalable du responsable de l'établissement et de la collectivité concernés. L'assentiment des personnes photographiées doit être recueilli conformément au droit à l'image.

PARCE QUE LA COHABITATION DES PUBLICS ET LE BIEN COMMUN SONT L'AFFAIRE DE TOUS.

Le réseau
qui vous met
en mouvement

COPERNIC

mediatheques.loireforez.fr

MÉDIATHÈQUES LOIRE FOREZ

Montbrison

04 77 96 69 30

Noirétable

04 77 24 77 53

Saint-Just Saint-Rambert

04 77 10 13 40

mediatheques.copernic@loireforez.fr

LUDOTHÈQUES LOIRE FOREZ

Montbrison

04 26 54 70 36

Saint-Bonnet-le-Château

04 77 01 06 60

Saint-Just Saint-Rambert

04 27 77 82 11

ludotheques.copernic@loireforez.fr

Loire
FOREZ
Agglo